



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8513^e séance

Mercredi 17 avril 2019, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Annen	(Allemagne)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M. Matjila
	Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
	Chine	M. Wu Haitao
	Côte d'Ivoire	M. Ipo
	États-Unis d'Amérique	M. Cohen
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M ^{me} Gueguen
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Indonésie	M. Syihab
	Koweït	M. Alotaibi
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M. Lewicki
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2019/305)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2019/305)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Jeremiah Mamabolo, Représentant spécial conjoint pour le Darfour, et M^{me} Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence.

M. Mamabolo participe à la présente séance par visioconférence depuis Khartoum.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/305, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Je donne maintenant la parole à M. Mamabolo.

M. Mamabolo (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur la situation au Darfour et les activités menées par l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), en me fondant sur le rapport trimestriel du Secrétaire général dont est saisi le Conseil (S/2019/305). Je saisis cette occasion pour saluer la présence de M. Niels Annen, Ministre d'État au Ministère fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne.

Comme le savent les membres du Conseil, le rapport du Secrétaire général couvre la période allant jusqu'au 3 avril. Depuis, il s'est passé beaucoup de choses au Soudan en général, et au Darfour en particulier. La Sous-Secrétaire générale Bintou Keita a déjà présenté un exposé au Conseil le 12 avril sur la destitution du

Président Omer Al-Bashir. Je vais informer le Conseil des événements clefs qui sont survenus depuis cette date.

Comme le savent les membres du Conseil, le général Awad Bin Auf, ancien Vice-Président et Ministre de la défense, qui a pris la tête du Conseil militaire de transition à la suite du changement, a démissionné le lendemain, accédant ainsi aux exigences des manifestants qui demandaient un changement de gouvernement. Il a nommé le général Abdel Fattah Al-Burhan en tant que successeur. Après avoir pris ses fonctions, le général Al-Burhan a annoncé un certain nombre de mesures en vue de stabiliser la situation, notamment la levée du cessez-le-feu quotidien dans le pays, la libération des prisonniers politiques et l'imposition d'un cessez-le-feu dans tout le pays.

Le Conseil militaire de transition a également indiqué qu'il réformerait certaines institutions gouvernementales, notamment le Service national de renseignement et de sécurité. Le Conseil militaire est effectivement en train de remplacer les hauts responsables du Gouvernement que l'on estime impopulaires auprès des manifestants, probablement pour tenter de gagner la confiance des constestataires. Hier, le Président de la Cour suprême et le Procureur général ont été remplacés. Le général Al-Burhan a également annoncé que la phase de transition militaire durerait deux ans au plus et qu'elle se terminerait par une passation de pouvoir à une entité civile.

Cependant, les manifestations se poursuivent à Khartoum et dans d'autres parties du pays, notamment l'occupation du siège des Forces armées soudanaises pour exiger un transfert immédiat du pouvoir aux civils. Il convient de noter que le Conseil militaire de transition a depuis lors entamé un dialogue avec les forces de la Déclaration de la liberté et du changement, organe qui chapeaute les manifestants, et d'autres éléments de l'opposition, sur un mécanisme de transition viable qui serait inclusif et représentatif de tous les intérêts soudanais.

Fait nouveau important, le 15 avril, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a publié un communiqué appelant le Conseil militaire de transition à mettre en place une autorité civile de transition dans les 15 jours, faute de quoi le Soudan serait suspendu de toute participation aux activités de l'Union africaine. Bien qu'il n'y ait eu jusqu'à présent aucune réaction de la part des parties prenantes nationales, le Conseil militaire de transition devrait considérer comme un

revers cette déclaration du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

Les changements intervenus au niveau fédéral ont des répercussions évidentes sur le Darfour. Depuis la destitution du Président Al-Bashir, des personnes déplacées et d'autres manifestants au Darfour ont commis des actes de violence, notamment des incendies criminels dans les locaux du Service national de renseignement et de sécurité et du parti au pouvoir, ainsi que dans les maisons des dirigeants locaux qui semblent avoir collaboré avec le régime précédent. De tels incidents se sont produits dans de nombreux endroits, notamment à El-Fasher, Nyala, Kass, Zalingei, Golo, Nertiti, Koutoum, Kabkabiya, Saraf Omra, Geneina et Mornei. Dans le camp de personnes déplacées de Kalma, des affrontements entre groupes de jeunes déplacés le 13 avril ont entraîné la mort de 15 d'entre eux. Des affrontements entre les Forces armées soudanaises et le Service national de renseignement et de sécurité au Darfour ont été signalés, en particulier lorsque les Forces armées ont tenté de protéger les manifestants.

Je voudrais assurer le Conseil qu'au milieu de tous ces événements, la MINUAD est restée vigilante et a préservé la solidité de sa position, en particulier dans sa zone de responsabilité du Jebel Marra, où nous avons des contingents de maintien de la paix. Les activités opérationnelles quotidiennes de la mission se poursuivent. Nous avons intensifié nos patrouilles, en particulier à l'intérieur et autour des camps de personnes déplacées, et continuons d'interagir avec nos partenaires sur le terrain. En ce qui concerne la sécurité du personnel et des biens de l'ONU, je suis heureux d'annoncer que jusqu'à présent, l'ONU n'a pas été une cible et que personne ne manque à l'appel parmi nos effectifs.

Je voudrais maintenant me tourner vers le rapport du Secrétaire général dont le Conseil est saisi (S/2019/305). Avec l'adoption de la résolution 2429 (2018) le 13 juillet 2018, la mission a poursuivi sa restructuration et la réduction de ses effectifs. La réduction de l'effectif militaire de 8 735 à 4 050 soldats au 30 juin est en bonne voie. L'effectif de la police de la MINUAD a également été ramené de 2 500 à 2 283 membres. Les conseillers pour les questions de police de la MINUAD ont été déployés dans le cadre des équipes chargées de la liaison avec les États et partagent également des locaux avec la police soudanaise.

La MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies continuent également de mettre en œuvre la stratégie de transition en prévision du retrait de la mission. À cet

égard, 15 millions de dollars ont été alloués aux équipes chargées de la liaison avec les États dans le budget 2018-2019 de la MINUAD pour l'exécution conjointe d'activités de programme avec 10 entités de l'équipe de pays des Nations Unies avec lesquelles la MINUAD a signé des mémorandums d'accord dans les domaines de l'état de droit, des droits de la personne, de la résilience et des solutions durables pour les déplacés internes et les communautés d'accueil.

Le personnel de la MINUAD intégré au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a étendu la surveillance de la protection aux zones de retour et aux zones dont la MINUAD s'est retirée. De même, le Programme des Nations Unies pour le développement et la MINUAD ont ajusté leurs projets de prévention des conflits afin d'améliorer le ciblage et d'accroître la viabilité de la mission après son retrait à terme. Le personnel de la MINUAD aide également le Fonds des Nations Unies pour la population à renforcer la prévention et la répression de la violence sexiste, y compris par l'intermédiaire des mécanismes communautaires. En ce qui concerne les activités de programme, il pourrait être nécessaire de mettre dorénavant l'accent sur les projets communautaires et non plus institutionnels, compte tenu du maintien de l'état d'urgence et des incertitudes entourant les modalités de la transition.

La situation en matière de sécurité au Darfour est restée calme au cours de la période considérée. Toutefois, les affrontements entre les forces gouvernementales et l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid (ALS-AW) dans le Jebel Marra ont été plus fréquents mais limités à quelques endroits, alors que les Forces armées soudanaises ont ajusté leurs efforts ces dernières semaines pour les concentrer sur les zones urbaines en raison des manifestations. Le 28 janvier, le Gouvernement a prolongé indéfiniment la cessation unilatérale des hostilités, tandis que les mouvements prolongeaient le cessez-le-feu pour une période de trois mois à partir du 8 février. Le nombre d'affrontements intercommunautaires est également demeuré faible, même si des actes de violence ont continué de se produire entre les éleveurs et les agriculteurs, principalement au Darfour septentrional et occidental.

Les partenaires humanitaires ont continué de fournir une assistance au Darfour, en mettant l'accent sur la satisfaction des besoins vitaux de groupes vulnérables, en particulier les personnes récemment déplacées et celles touchées par le conflit, grâce à la prestation de services sociaux de base. Toutefois, leurs

activités continuent de se heurter à des difficultés pour accéder à certaines zones et localités du Jebel Marra au Darfour méridional et central, les autorités soudanaises continuant de restreindre l'accès pour des raisons de sécurité. Au total, la MINUAD s'est heurtée à 10 refus d'accès et à deux restrictions à la liberté de mouvement, contre sept au cours de la période précédente. De tels refus d'accès ont empêché la MINUAD de vérifier des informations faisant état de combats dans plusieurs zones du Darfour. Fait inattendu, le 26 mars, une patrouille intégrée de la MINUAD assurant une escorte humanitaire dans le village de Feina, au Darfour méridional, s'est vu refuser l'accès par un commandant de l'ALS-AW.

La MINUAD continue de dialoguer avec le Gouvernement afin de renforcer les mécanismes chargés de répondre aux préoccupations en matière de droits de l'homme au Darfour. Au cours de la période considérée, la MINUAD a recensé 59 nouveaux cas de violations des droits de la personne et d'atteintes à ces droits concernant 129 victimes. La MINUAD a également continué d'appuyer le rétablissement de l'appareil de justice pénale dans les zones de retour, avec la remise en état d'un tribunal rural et la construction d'un tribunal de district, de trois tribunaux ruraux, d'un cadastre et de dortoirs pour les détenus, hommes et femmes, au Darfour septentrional. La MINUAD a collaboré avec l'appareil judiciaire soudanais pour dispenser à 25 juges de tribunaux ruraux une formation à la médiation et appuyé le renforcement des capacités de 59 membres du personnel pénitentiaire nouvellement recrutés grâce à des formations sur les droits de l'homme et les fonctions pénitentiaires.

La mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour a continué de se heurter à des difficultés en raison du manque de capacités et de ressources. En ce qui concerne le processus de paix au Darfour et dans le contexte des changements intervenus ces derniers jours, l'appel lancé par le Conseil militaire de transition aux mouvements armés non signataires pour qu'ils collaborent politiquement et participent au dialogue en cours n'a pas encore reçu de réponse concrète. Dans une récente déclaration signée par Malik Agar et Minni Minawi, le Front révolutionnaire soudanais, qui comprend l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi (ALS-MM), le Mouvement pour la justice et l'égalité-faction Gibril Ibrahim (MJE-faction Gibril Ibrahim) et l'Armée populaire de libération du Soudan-Nord, s'est distancé des discussions actuelles entre le Conseil militaire de transition et les forces de

la Déclaration de la liberté et du changement, indiquant qu'il était trop tôt pour tenir une réunion avec le Conseil militaire de transition.

Toutefois, l'ALS-MM et le MJE-faction Gibril Ibrahim ont indiqué aux médiateurs qu'ils avaient toujours l'intention de poursuivre le processus de paix au Darfour afin de traiter les causes profondes du conflit. Ils craignent, en effet, que si le processus de paix au Darfour était intégré dans le dialogue actuel, les causes qui ont conduit au conflit risquent de ne pas être traitées de manière appropriée et indépendante. À cet égard, en consultation avec l'Envoyé spécial du Qatar et en appui aux efforts du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, la MINUAD continue d'examiner les voies et moyens de lancer des pourparlers entre les mouvements et les autorités soudanaises. Quant au chef de l'Armée de libération du Soudan, Abdul Wahid Nur, il a publié, le 13 avril, une déclaration rejetant le Conseil militaire de transition, en disant qu'il s'agissait d'une tentative par le régime précédent de se répliquer. Le Conseil de sécurité doit l'inviter à saisir cette occasion et à engager un dialogue politique avec les autorités soudanaises.

À ce stade, je voudrais dire que même si tout se déroule comme prévu jusqu'à présent en ce qui concerne le processus de retrait de la mission, la situation politique au Soudan a radicalement changé et risque d'avoir une incidence sur l'exécution de notre mandat à l'avenir. Par exemple, le 15 avril, nous devons procéder au transfert du quartier général du secteur Est, situé à Daein. Nous avons retardé le transfert de deux semaines en attendant que la situation devienne plus claire, compte tenu des changements constants au sein de l'administration de l'État. Entre-temps, la MINUAD est en train d'établir des contacts et des relations de travail avec la nouvelle administration, tant au niveau fédéral qu'à celui des États.

Le Darfour n'est pas et ne peut pas être à l'abri de ce qui se passe au niveau national. Les incidents de violence dans les camps de déplacés au Darfour en réaction aux événements de Khartoum témoignent de la fragilité de la situation en matière de sécurité au Darfour, où le calme et la stabilité était en train de se rétablir progressivement, à l'exception de la région du Jebel Marra. J'espère que la situation ne se détériorera pas davantage et qu'elle n'aura pas une incidence négative sur le retrait prévu de la MINUAD.

Même si elle n'est pas souhaitable, la situation actuelle est une occasion offerte aux Soudanais de régler

tous leurs conflits, y compris le conflit au Darfour. Le Conseil doit exhorter le peuple soudanais à adopter une approche holistique et globale, en veillant à ce que tous les Soudanais soient représentés.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mamabolo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Mueller.

M^{me} Mueller (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion qui m'est donné de faire un exposé au Conseil de sécurité.

Bien avant les derniers événements survenus au Soudan, les besoins humanitaires au Darfour et dans d'autres régions du pays étaient déjà en hausse en raison de la crise économique. Il convient à présent de renforcer l'appui apporté aux personnes qui bénéficiaient déjà d'une aide humanitaire. En outre, l'ensemble de la population a été touché par la détérioration de la situation économique. La situation de vulnérabilité et de pauvreté risque de s'aggraver davantage, pour un plus grand nombre de personnes.

Jusqu'à présent, les derniers événements politiques ont eu une incidence directe limitée sur les opérations humanitaires et les opérations se sont poursuivies comme d'habitude. Il s'agit notamment d'une vaste campagne de vaccination d'enfants contre la polio et la rougeole menée au Darfour méridional et dans d'autres États. Toutefois, la communauté humanitaire suit la situation de près.

Nous sommes très préoccupés s'agissant de la protection des civils, notamment au Darfour, où des combats localisés se poursuivent. Les informations faisant état d'incidents de violence impliquant des déplacés – y compris des déplacés qui ont été tués le 13 avril dans le camp de Kalma au Darfour méridional – sont préoccupantes. En outre, la rentrée scolaire au Darfour, prévue pour le 1^{er} avril, a été reportée à plus tard, ce qui a des répercussions sur l'éducation et les services liés à la fréquentation scolaire.

La crise économique au Soudan a eu des répercussions importantes sur les besoins et les opérations humanitaires, notamment au Darfour. Je pense notamment à la dévaluation rapide de la monnaie, à l'inflation galopante, à l'augmentation des prix des denrées alimentaires et des médicaments, à une baisse notable du pouvoir d'achat et à des pénuries intermittentes de pain et de carburant au jour le jour. Selon le Programme alimentaire mondial, le prix

du sorgho a augmenté de 70 % par rapport à l'année dernière à la même époque, ce qui a une incidence sur le pouvoir d'achat des populations s'agissant de cet aliment de consommation courante. D'après les dernières évaluations, 5,8 millions de personnes sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire, contre 3,8 millions l'an dernier, dont 1,9 million se trouvent au Darfour. Ce nombre devrait augmenter, vu que la saison de soudure va commencer en mai.

La pénurie de produits importés a également eu des répercussions sur les soins de santé et d'autres services. D'après la Banque centrale du Soudan, les importations de médicaments ont diminué d'un tiers en 2018 par rapport à 2017. Le coût des services médicaux ayant connu une augmentation allant de 50 à 100 %, les ménages ont moins de moins les moyens de payer les soins de santé et sont plus vulnérables face aux risques sanitaires. Par ailleurs, les pénuries alimentaires et l'augmentation des prix aggravent les risques de protection, étant donné que les populations ont recours à des mécanismes d'adaptation néfastes et que le nombre d'enfants scolarisés diminue. Les femmes et les personnes âgées continuent d'être particulièrement touchées, les ménages accordant la priorité à l'alimentation de leurs enfants. Cette situation se traduit par une augmentation des besoins humanitaires qui étaient déjà élevés, et ce, depuis longtemps.

Les conditions de sécurité se sont considérablement améliorées ces dernières années, et certaines personnes déplacées en raison du conflit ont regagné leur foyer. Néanmoins, il y a toujours 1,9 million de personnes déplacées du fait du conflit, dont plus de 1,6 million au Darfour, et comme les membres le savent bien, nombre de ces personnes sont déplacées depuis plus de 10 ans. Des centaines de milliers d'enfants au Darfour souffrent de malnutrition aiguë. Au Darfour central, au Darfour oriental, au Darfour septentrional et au Darfour méridional, moins de la moitié de la population a accès à l'eau potable. Selon le Programme alimentaire mondial, une proportion croissante de déplacés et de réfugiés – qui figurent déjà parmi les catégories les plus vulnérables – n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins alimentaires.

Pour ces raisons, et grâce aux contributions généreuses des États Membres, la semaine dernière, le Fonds central pour les interventions d'urgence a alloué 26,5 millions de dollars pour l'assistance aux personnes vulnérables dans les régions où l'insécurité alimentaire a le plus augmenté du fait de la situation économique,

notamment au Darfour oriental, au Darfour septentrional, au Darfour méridional et au Darfour occidental. Le Fonds humanitaire pour le Soudan a également fourni un financement complémentaire de plus de 20 millions de dollars.

Néanmoins, il faut renforcer l'appui fourni. Au titre de l'appel humanitaire de cette année, les partenaires humanitaires demandent 1,1 milliard de dollars pour porter assistance à 4,4 millions de personnes parmi les plus vulnérables, ce qui représente un peu plus de la moitié des besoins recensés dans le pays, y compris 2,4 millions de personnes au Darfour. Par ailleurs, une évaluation des besoins humanitaires et des besoins en matière d'intervention sera menée dans les mois à venir pour tenir compte de l'incidence persistante de la situation économique et de toutes les conséquences potentielles des événements politiques actuels.

Il importe tout particulièrement de continuer à garantir la fourniture de l'aide humanitaire, car l'aide au développement à long terme au Darfour et dans d'autres régions du Soudan continue de se heurter à des obstacles importants. La situation économique actuelle aura de graves conséquences si on n'élargit pas les filets de sécurité sociale. Il faut renforcer l'appui aux activités de développement, et augmenter en même temps les investissements publics dans des services essentiels tels que la protection sociale.

La situation au Soudan a également des retombées sur l'ensemble de la région. Je tiens à saluer la générosité dont le Gouvernement a fait preuve en matière d'accueil des réfugiés, y compris près de 150 000 Sud-Soudanais au Darfour. J'espère que cet appui se poursuivra. Le Soudan a également été une voie essentielle pour l'acheminement de l'aide humanitaire – notamment l'aide alimentaire – vers le Soudan du Sud. Nous espérons que le Gouvernement continuera de faciliter ces mouvements aux fins de l'acheminement d'une assistance vitale dans les jours et les semaines à venir.

Pour veiller à ce que les personnes les plus vulnérables soient soutenues, il faut un accès humanitaire durable à toutes les populations dans le besoin. Ces dernières années ont été marquées par des améliorations notables. Nos partenaires peuvent se déplacer plus facilement et aider les communautés dans davantage de régions, en particulier dans le Jebel Marra. Toutefois, nous continuons d'appeler toutes les parties au Soudan à permettre aux acteurs humanitaires d'aider les personnes dans le besoin. Nous invitons également le Gouvernement à prendre des mesures supplémentaires

pour améliorer les conditions dans lesquelles les organisations humanitaires opèrent, en particulier en levant les obstacles bureaucratiques à la circulation et en facilitant les évaluations impartiales des besoins et les activités de protection. En cette période critique, il est indispensable de veiller à ce que le peuple du Darfour et le reste du Soudan reçoivent l'assistance et l'appui dont ils ont besoin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Mueller de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre d'État de l'Allemagne.

Je tiens tout d'abord à dire à quel point c'est un honneur pour moi que de prendre part aux délibérations du Conseil de sécurité. Lorsque l'Allemagne a présenté sa candidature à un siège non permanent, nous nous sommes engagés à être un partenaire solide pour aider à instaurer une paix durable. L'Allemagne est convaincue de la valeur d'un engagement à long terme de la communauté internationale dans des situations de conflit telles que celle dont nous débattons aujourd'hui, à savoir le Darfour, au Soudan.

Avant d'aborder l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), je voudrais souligner que nous ne pouvons pas nous pencher sur le Darfour sans prendre en considération les autres facteurs en place. Ces dernières semaines, nous avons été témoins d'importants faits nouveaux à Khartoum et, plus généralement, au Soudan. À titre personnel, je suis impressionné par la volonté et la détermination du peuple soudanais à lutter pacifiquement pour un avenir différent. L'Allemagne estime que la voix du peuple doit être entendue en moment où le Soudan fixe son nouveau cap. C'est pourquoi l'Allemagne se félicite de la déclaration de l'Union africaine, qui souligne avec force l'impératif d'une transition politique consensuelle et dirigée par les civils au Soudan. Nous nous faisons l'écho de ce message politique clair envoyé par la région, et nous appelons tous les acteurs au Soudan à suivre cette direction avec détermination, avec célérité et, surtout, sans violence.

À mesure que la situation évolue à Khartoum, nous devons examiner attentivement les répercussions qu'elle a sur la situation au Darfour. Je crois qu'on peut dire que nous n'avons pas encore une image claire et complète de la situation. Mais il me semble que, en tant que membres du Conseil, nous devons suivre attentivement les interactions entre les faits nouveaux

qui interviennent sur le plan politique à Khartoum et la situation au Darfour. Les informations faisant état d'affrontements récents dans des camps de déplacés au Darfour, qui auraient entraîné la mort de plusieurs personnes déplacées, mettent cela en exergue d'une manière des plus désolantes.

Quant à la MINUAD, je tiens à souligner que nous sommes déterminés à collaborer avec le Royaume-Uni, avec lequel nous sommes chargés de ce dossier, ainsi qu'avec tous les membres du Conseil autour de la table et nos partenaires de l'Union africaine, pour déterminer la voie à suivre pour l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. Nous sommes convaincus qu'il est de la responsabilité conjointe de tous les membres du Conseil de veiller à ce que l'engagement international présent au Darfour depuis 10 ans pour aider la population sur place donne des résultats concrets et durables.

C'est dans cet esprit que je tiens à remercier les intervenants d'aujourd'hui. Ils ont mis en lumière les domaines dans lesquels des progrès ont été réalisés, mais ils nous ont également montré où il fallait engager des efforts supplémentaires. Je veux parler notamment des informations selon lesquelles des violences sexuelles et fondées sur le genre sont toujours commises au Darfour, y compris par des membres du Gouvernement. Il faut mettre fin à ces atrocités et demander des comptes à leurs auteurs. Dans son exposé, la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Mueller, a également souligné que nous n'avons toujours pas trouvé de solution durable pour les quelque 2 millions de déplacés du Darfour. Cela illustre un point plus général : nous, communauté internationale, devons rester engagés au Darfour et adopter une vision à plus long terme. Malgré les progrès réalisés ces dernières années, toutes les mesures nécessaires pour remédier à nombre des facteurs du conflit au Darfour n'ont toujours pas été prises.

Nous demeurons préoccupés par l'insuffisance de l'accès à la justice, par le manque global de contrôle sur le secteur de la sécurité en raison de la faiblesse de la gouvernance, et par les rapports qui continuent de faire état de violations des droits de l'homme. D'autres facteurs tels que les changements climatiques sont susceptibles d'exacerber les tensions entre les populations du Darfour et d'assombrir les perspectives économiques et de développement. Les questions foncières sont l'un des principaux points à n'avoir toujours pas été réglés. Une mission de maintien de

la paix ne peut pas relever tous ces défis – et elle ne devrait pas avoir à le faire. Par conséquent, le processus de transition du maintien à la consolidation de la paix gagne toujours plus en importance. Mon gouvernement est déterminé à jouer un rôle actif dans l'orientation de la transition. Pour nous, cela implique de se concentrer sur les deux points suivants.

Premièrement, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que la MINUAD, tant qu'elle sera déployée au Darfour, s'acquitte des tâches qui lui sont confiées dans les domaines de la médiation et du maintien et de la consolidation de la paix. Nous pensons que la mission a enregistré certains progrès en collaborant avec d'autres organismes des Nations Unies ces derniers mois, notamment en ce qui concerne l'appui au renforcement des capacités dans les domaines de l'état de droit et des droits de l'homme, ainsi que pour la recherche de solutions durables à l'intention des déplacés et des communautés d'accueil. Nous devons continuer sur cette voie. Nous accueillons favorablement le modèle de transition et félicitons les Nations Unies des progrès accomplis à cet égard, en particulier avec la création d'équipes chargées de la liaison avec les États. Nous ne devons pas relâcher nos efforts et continuer à lui apporter l'appui financier idoine.

Deuxièmement, l'Allemagne est convaincue que, pour que la transition soit couronnée de succès, il faut instaurer un lien de collaboration entre les organes décisionnaires soudanais, la communauté internationale et l'ONU, en ce qui concerne le Darfour. Ce partenariat doit reposer sur une confiance mutuelle et répondre à l'objectif commun de pérenniser la paix au Darfour.

Par conséquent, si nous voulons tracer la voie à suivre pour la planification post-MINUAD, il est indispensable d'ouvrir un dialogue approfondi avec le Soudan. Ce dialogue doit notamment porter sur les obstacles qui entravent actuellement le fonctionnement de la MINUAD, tels que les dénis d'accès qui ont été mentionnés. Pour ce qui est de l'avenir, ce dialogue doit également concerner le renforcement des capacités des institutions de l'état de droit. Il doit aborder la revitalisation du processus politique au Darfour et la coopération avec la communauté internationale, notamment par la présence du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, ainsi que la coopération avec la Commission de consolidation de la paix. Enfin, ce dialogue doit porter sur le transfert, au Gouvernement soudanais, de tâches dont la MINUAD assume actuellement les responsabilités. Il ne s'agit pas

d'un exercice technique, mais il nécessite un engagement politique. L'Allemagne est prête à s'y atteler. De toute évidence toutefois, la situation à Khartoum étant en pleine mutation, nous n'avons actuellement pas, du côté soudanais, d'interlocuteur avec qui engager ce dialogue important.

Cela me ramène à ma première remarque : nous ne pouvons pas faire simplement abstraction de l'évolution de la situation politique à Khartoum dans notre travail commun sur la MINUAD. Nous allons devoir examiner de plus près les calendriers. Les échéances artificielles n'aident pas la population du Darfour, et les respecter aveuglément risquerait de compromettre notre investissement de membres du Conseil. Nos décisions sur l'avenir de la MINUAD doivent être déterminées par les faits nouveaux sur le terrain, et non par des postes budgétaires. Le Secrétariat présentera bientôt ses réflexions à ce sujet. Nous attendons avec intérêt ces propositions pour définir avec soin la voie à suivre sur la MINUAD, à mesure que la situation continue d'évoluer à Khartoum.

Enfin, étant donné les incertitudes d'aujourd'hui, nous estimons qu'il incombe à la communauté internationale, et en particulier au Conseil de sécurité, de veiller à ce que, une fois la MINUAD partie, le Darfour ne retombe pas dans le conflit. Nous devons éviter que l'attention politique, l'appui politique à la médiation et le soutien pratique dont bénéficient certaines questions clefs telles que l'état de droit, les droits de l'homme et la consolidation de la paix ne cessent brutalement. Nous devons l'éviter parce que, pour parler franchement, nous ne pouvons pas nous le permettre.

Nous devons au peuple du Darfour de continuer à lui apporter notre appui. C'est pourquoi l'Allemagne estime qu'il faudra établir au Darfour une forte présence des Nations Unies une fois que la MINUAD en sera partie. De notre point de vue, cette présence consoliderait et favoriserait la réalisation des objectifs politiques, de consolidation de la paix et de développement au Darfour.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous savons tous que la séance de ce jour se tient sur fond d'incertitude au Soudan. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a publié une déclaration claire il y a deux jours. L'évolution récente de la situation

et ce qui se passera au cours des prochains jours ont une incidence sur le Darfour et, potentiellement, sur l'ensemble de la région. Le Conseil doit examiner les implications de ces importants faits nouveaux politiques. C'est pourquoi je vais donc diviser mon intervention en deux parties : la première consacrée à la situation générale au Darfour, et la deuxième à l'incidence que cela a sur le Darfour et sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

Le 11 avril, nous avons assisté à l'aboutissement de quatre mois de manifestations pacifiques revendiquant un changement et un avenir meilleur pour le Soudan. Admirez le courage et la détermination des Soudanais, qui ont permis la destitution d'un Président qui a dirigé un régime brutal pendant 30 ans. Toutefois, le changement légitime que les Soudanais revendiquent n'a pas encore eu lieu. Le Conseil militaire de transition doit écouter la population, qui continue de manifester.

D'abord et surtout, les autorités doivent protéger les manifestations pacifiques en cours et continuer de faire preuve de retenue. Les autorités soudanaises ont la responsabilité de défendre les droits de l'homme et les libertés fondamentales, notamment le droit à la liberté de réunion pacifique. Il ne doit y avoir ni violence ni dispersion des manifestants par la force. C'est l'occasion pour les autorités soudanaises d'instaurer la confiance avec le peuple et la communauté internationale. Elles doivent en profiter pour montrer qu'elles veulent réellement mettre fin à l'histoire de répression violente du Soudan.

Le peuple dit que le Soudan a besoin d'un système politique qui soit inclusif, respectueux des droits de l'homme et de l'état de droit, et constitutionnellement bien enraciné. Le Royaume-Uni se tient aux côtés du peuple soudanais et appuie l'ultimatum lancé par l'Union africaine au Soudan pour le retour rapide à une administration civile. Tous les Soudanais doivent œuvrer de concert dans le cadre d'une transition politique inclusive. En particulier, les femmes ont joué un rôle crucial dans le mouvement de protestation. Leur contribution sera essentielle dans le processus de transition politique et dans le gouvernement civil qui en sortira.

Les manifestants ont dès le début demandé l'application du principe de responsabilité. Le Royaume-Uni appuie cette demande. Nous pensons que la justice doit être rendue pour les crimes commis par des individus membres de l'ancien Gouvernement soudanais. Les Soudanais ont raison de demander que ces individus

aient à répondre de leurs crimes. Bien entendu, nous appuyons pleinement la Cour pénale internationale, et espérons que tous les États coopéreront pleinement avec la Cour et sa Procureure.

Les faits politiques survenus récemment ont une incidence directe sur le Darfour. Nous sommes nous aussi préoccupés par les informations faisant état d'affrontements violents dans plusieurs localités ces derniers jours, qui ont fait des morts et des blessés parmi les civils. En particulier, comme indiqué par la MINUAD, 16 personnes déplacées ont été tuées le 15 avril dans le camp de déplacés de Kalma. J'ai une question pour le Représentant spécial conjoint pour le Darfour : quelle réponse les deux unités de police constituées de la MINUAD stationnées à Kalma ont-elles apportée à ces incidents? Nous avons aussi vu l'incidence négative des récents troubles politiques sur le processus de paix au Darfour, qui est actuellement dans l'impasse. Il est essentiel, pour la stabilité future du Darfour, de tout le Soudan et de la région, que nous, en tant que Conseil, continuons d'escompter que des progrès seront faits pour trouver une solution pacifique aux causes profondes du conflit.

Tout au long du processus de réduction des effectifs de la MINUAD, le Royaume-Uni a toujours appelé à l'adoption d'une approche progressive et intelligente, guidée par la situation sur le terrain, et nous convenons avec le Secrétaire général que l'incertitude politique et économique qui plane actuellement pose un certain nombre de problèmes pour une sortie responsable de la MINUAD et pour une transition vers la consolidation de la paix. La communauté internationale ne doit pas renoncer à la responsabilité qui lui incombe de veiller à ce que les responsabilités et les biens de la MINUAD sont transférés de façon appropriée et à ceux qui sont en mesure de gérer les tâches en cours. Il reste encore beaucoup de besoins à satisfaire au Darfour, et l'on n'a pas encore remédié aux causes profondes du conflit.

Une mesure que le Conseil militaire de transition pourrait prendre dans l'immédiat pour instaurer la confiance et répondre aux besoins serait d'abolir le système pesant d'approbations et d'autorisations qui entrave l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous devons bien réfléchir à la meilleure manière de régler ces problèmes après le départ, à terme, de la MINUAD, notamment s'agissant du type de présence de l'Union africaine et des Nations Unies nécessaire sur le terrain pour fournir les conseils d'expert et la capacité programmatique et garantir un bon flux de

l'aide financière en vue de relever les défis en cours. C'est pourquoi nous encourageons l'Union africaine et l'ONU à faire des recommandations au Conseil sur ce que doivent être ces arrangements futurs.

Le Soudan est à la croisée des chemins. Le Conseil militaire de transition doit maintenant faire des choix. Il doit écouter les Soudanais, respecter leur revendication légitime d'un pouvoir civil, et permettre la transition à un système qui respecte les droits de l'homme, la démocratie et les libertés fondamentales, et applique le principe de responsabilité. Faire ce choix signifie un Soudan nouveau, un Soudan respecté dans le concert des nations. Cela attirerait appui et ressources de tous les coins de la planète, aussi bien pour soutenir l'aboutissement des processus de paix de longue date, y compris au Darfour, que pour appuyer le développement économique et social du Soudan. Cela ouvrirait un nouveau chapitre dans les relations du Soudan avec sa région et avec le monde. Les Soudanais ont fait montre d'un courage et d'une persévérance incroyables en revendiquant dignement la fin d'un régime brutal qui ne rendait compte à personne et qui a appauvri son propre peuple du fait de décennies de mauvaise gestion économique. Les Soudanais ont forcé le changement dans leur pays. Je leur rends hommage pour cela. Tenons-nous à leurs côtés.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Je voudrais remercier M. Mamabolo et M^{me} Mueller, et saluer la présence de S. E. M. Niels Annen.

Tout d'abord, s'agissant de l'évolution de la situation au Darfour, nous nous félicitons de l'amélioration générale des conditions de sécurité au Darfour, à l'exception des foyers de tension dans le Jebel Marra, où le conflit se poursuit entre le Gouvernement et les forces rebelles de l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid, tout en nous disant préoccupés par les cas de violence intercommunautaires et la destruction d'exploitations agricoles signalés dans le Darfour septentrional et le Darfour occidental.

Nous exprimons aussi notre profonde inquiétude face à l'augmentation du nombre d'actes criminels commis contre les déplacés, ainsi qu'à la suspension de certaines activités humanitaires et au refus et restrictions d'accès du personnel de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Mais par-dessus tout, nous jugeons préoccupantes les informations persistantes faisant état d'actes de violences sexuelles contre les femmes et les filles,

attribués à des militaires en tenue. Il est malheureux que cela soit une constante dans le conflit et que de nombreux cas ne soient pas signalés par les victimes par crainte de représailles. Nous réitérons notre appel pour que soit mis en œuvre l'accord de coopération entre le Gouvernement soudanais et la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles en période de conflit pour répondre aux actes de violence sexuelle et sexiste.

Deuxièmement, nous voudrions appeler l'attention sur l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix et sur les répercussions que les événements actuels peuvent avoir sur celui-ci. Même si les dynamiques politiques actuelles présentent des défis et des incertitudes, il est essentiel que ce processus se poursuive afin de garantir le retour et la réinstallation des déplacés, de régler les questions foncières, et de mettre en place les entités chargées de la justice et de la réconciliation et le Fonds de reconstruction et de développement du Darfour. Il est urgent d'établir un processus de dialogue inclusif, qui détermine qui seront les interlocuteurs du Gouvernement au niveau national comme au niveau local, et garantisse l'appropriation nationale comme garantie de la viabilité de ce processus.

Troisièmement, nous voudrions exprimer notre préoccupation face aux récents événements à Khartoum et à l'incertitude qui en découle pour le peuple soudanais. Le Soudan est face à une lutte, au milieu de manifestations sociales et de réactions gouvernementales disproportionnées avec, comme résultat, des dizaines de morts et de blessés et, comme c'est souvent le cas dans ces processus, un coût humain élevé. On entend tous les jours les mêmes histoires, comme celle de Babarki, un médecin qui a secouru des manifestants blessés chez lui et qui aurait été exécuté; ou celle de Fatih, un étudiant atteint d'un tir mortel à la tête. Autant de faits tragiques pour une population qui demande seulement qu'on lui prête attention et qu'on l'écoute. La République dominicaine appelle de nouveau au calme et à éviter, à tout prix, l'effusion de sang.

Le moment est venu de mettre à profit cette occasion pour opérer une transition pacifique et démocratique, et pour réduire au minimum la possibilité d'une issue violente. Le peuple soudanais mérite non seulement d'avoir la possibilité de se relever sur les plans politique et économique, mais aussi de se remettre, dans un délai raisonnable, des souffrances qu'il a longtemps endurées. Le moment est venu d'établir un système politique inclusif qui respecte les droits de l'homme

et les normes du droit international mais, surtout, qui redonnera confiance au peuple soudanais.

Nous voudrions réaffirmer que les défis auxquels le Soudan est confronté doivent être relevés par consensus, avec la participation de tous les acteurs, notamment la participation sur un pied d'égalité des femmes, en vue de rétablir l'ordre démocratique, la bonne gouvernance et le bien-être du peuple. Comme le représentant du Royaume-Uni l'a bien expliqué, nous vivons un moment décisif. Toutes les décisions que nous prenons aujourd'hui marqueront l'avenir de la démocratie au Soudan.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous vous souhaitons la bienvenue, Monsieur le Président. C'est un plaisir de vous avoir parmi nous aujourd'hui au Conseil de sécurité.

Ces derniers jours, nous avons été témoins d'une suite d'événements spectaculaires et importants au Soudan. Cependant, les exigences des Soudanais, qui réclament un gouvernement représentatif, n'ont pas encore été satisfaites, et la situation reste tendue. Les manifestants et les groupes d'opposition appellent à une transition rapide vers une autorité civile, et l'Union africaine (UA) a déclaré le 15 avril qu'elle retirerait l'adhésion du Soudan si la transition n'était pas effectuée dans un délai de 15 jours. Nous convenons avec le peuple soudanais que la première étape consiste à mettre en place un nouvel organe de transition, dirigé par des civils et composé de civils, à l'image de la société soudanaise diverse et variée.

Nous sommes préoccupés par l'impact que peuvent avoir les événements qui se sont déroulés à Khartoum sur la sécurité et la stabilité du Darfour, notamment l'attentat meurtrier commis samedi dernier contre un camp de personnes déplacées, que d'autres orateurs ont évoqué, et nous continuons de recevoir des informations faisant état de violences qui ont fait suite aux manifestations qui ont lieu au Darfour. En outre, les États-Unis sont profondément préoccupés par la recrudescence de la violence entre les Forces armées soudanaises et l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid au cours de la période considérée. Nous sommes aussi préoccupés par le fait que les crimes commis contre les personnes déplacées et les civils vulnérables aient augmenté et, avec eux, le nombre de victimes. Cette violence réduit les possibilités d'intervention humanitaire dans une situation déjà grave, et a empêché les acteurs humanitaires de fournir

une assistance et des services vitaux aux personnes les plus vulnérables.

La violence a également empêché les soldats de la paix des Nations Unies d'effectuer d'importantes patrouilles de prévention et d'intervention. Malgré ces défis, les États-Unis encouragent vivement l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) à redoubler d'efforts pour faire face à l'escalade de la violence, et à privilégier la sûreté et la sécurité des civils.

Le rapport conjoint de l'ONU et de l'UA sur l'avenir de la MINUAD, qui doit paraître en mai, permettra de fixer un ensemble d'objectifs prioritaires et de recommander des trajectoires possibles pour l'Opération. Les États-Unis espèrent que les événements de ces derniers mois et ces dernières semaines, ainsi que leur impact sur la stabilité et la sécurité du Darfour, seront également examinés dans le rapport stratégique.

En dépit des événements importants, le Gouvernement et les parties doivent accomplir des progrès sensibles et durables en ce qui concerne les objectifs prioritaires, en particulier en démontrant la capacité du Gouvernement de protéger et de prendre en charge la population du Darfour, et de s'attaquer aux causes profondes du conflit. En l'absence de progrès, les États-Unis appuient l'examen par le Conseil de toutes les options qui s'offrent à nous pour tenter d'instaurer une paix et une stabilité durables au Darfour.

Les États-Unis saluent la résilience et l'attachement à la non-violence du peuple soudanais, qui exige à juste titre la mise en place d'un gouvernement inclusif et représentatif qui respecte et protège les droits de l'homme. Les États-Unis exhortent toutes les parties à poursuivre le processus vers une transition inclusive et civile, dans un climat de retenue et de calme. Nous sommes prêts à travailler avec nos partenaires au Conseil et dans la région pour appuyer ces efforts.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, de présider la présente séance, et nous remercions M. Mamabolo et M^{me} Mueller pour le point qu'ils nous font sur la situation.

Je voudrais axer mon intervention sur trois points : la situation au Darfour, le retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et l'avenir du Darfour.

S'agissant de la situation au Darfour, le Secrétaire général, dans son récent rapport (S/2019/305), a confirmé la diminution continue de tous les types de violations au Darfour au cours des quatre dernières années. En outre, la région connaît une sécurité et une stabilité relatives, et les personnes déplacées continuent de rentrer dans leur foyer. Nous réaffirmons la nécessité de retours librement consentis, dans la dignité et la sécurité, et le devoir pour la communauté internationale de continuer d'appuyer ses retours compte tenu des circonstances difficiles. Nous nous réjouissons que le Fonds central pour les interventions d'urgence ait débloqué 26 millions de dollars pour aider les personnes dans le besoin.

Aussi, nous insistons sur la nécessité de poursuivre les travaux, comme l'ont suggéré le Secrétaire général, dans sa résolution 2429 (2018), et le Conseil de sécurité, dans sa déclaration présidentielle S/PRST/2018/19.

S'agissant du retrait de la MINUAD, le Président du Conseil de sécurité a affirmé dans sa déclaration que les progrès accomplis s'agissant des objectifs et des indicateurs relatifs au retrait contribueront à la transition du maintien à la consolidation de la paix. Selon le rapport du Secrétaire général, des progrès durables ont été réalisés dans certains domaines, et il est nécessaire de redoubler d'efforts dans d'autres. Par conséquent, le Conseil doit plus que jamais aller de l'avant en ce qui concerne les questions convenues afin de poursuivre la mise en œuvre du plan de retrait de la MINUAD, conformément à la résolution 2429 (2018).

S'agissant de l'avenir du Darfour, nous devons, en tant que membres du Conseil de sécurité, tenir compte de l'impact de la stabilité au Darfour sur le Soudan et la région. Nous ne devons pas oublier les investissements humains, politiques et matériels effectués tout d'abord par le peuple soudanais, puis par l'Union africaine et l'ONU pendant plus d'une décennie et demie. Nous commettrions une injustice contre le Darfour et son peuple si nous permettions que leurs espoirs d'une vie digne et d'un avenir meilleur soient anéantis. Nous appelons donc les membres du Conseil à s'unir pendant cette période critique, et à résister à nos divergences en raison de nos positions ou de nos slogans.

Nous avons suivi de près l'évolution de la situation au Soudan, et nous appelons toutes les parties à faire preuve de calme et de la plus grande retenue, à dénoncer les actes de violence et à poursuivre le dialogue afin de garantir le succès du processus de transition politique. Nous formulons l'espoir que les mesures prises pour faire face aux évolutions récentes permettront d'instaurer la

sécurité et la stabilité dans notre pays frère, le Soudan, et qu'elles répondront aux aspirations du peuple. Nous exhortons le peuple soudanais à privilégier avant toute chose ses intérêts nationaux, en vue de garantir l'unité, la souveraineté, la stabilité et l'intégrité territoriale au Soudan.

Pour conclure, nous réaffirmons que ce qui se passe au Soudan est une affaire nationale, dans laquelle personne ne doit s'immiscer, conformément à la Charte des Nations Unies. Nous réitérons notre appel au respect des résolutions du Conseil de sécurité sur le Soudan. En outre, nous demandons que les débats se limitent au sujet traité, afin que les circonstances actuelles ne nous détournent pas des dispositions des résolutions du Conseil.

M^{me} Gueguen (France) : Le Soudan traverse une phase de profonds changements. Aussi, avant d'aborder la question des perspectives de retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), je voudrais revenir sur la situation politique à Khartoum et sur ses conséquences sur le Darfour.

Premièrement, s'agissant de la situation politique, la France appelle à la formation d'un gouvernement de transition civil ayant pour objectif de réenclencher un processus démocratique et de permettre la tenue d'élections dans les plus brefs délais. Nous demandons qu'une autorité consensuelle de transition, conduite par des civils, soit désignée rapidement afin d'enclencher un processus démocratique et d'organiser, dans les meilleurs délais, des élections libres, inclusives et transparentes.

La population soudanaise a fait preuve d'une grande maturité en appelant aux réformes et au renouvellement politique à la tête du pays. La voix du peuple doit être pleinement entendue. Seul un processus crédible et inclusif permettra de répondre aux aspirations du peuple soudanais et de conduire le pays aux réformes politiques et économiques nécessaires.

La France est disposée à soutenir un processus de transition civile, et à accompagner, dans ce cadre, les Soudanaises et les Soudanais dans leur désir de plus grande liberté, d'état de droit solide et de développement durable et équitable. La France prend acte de l'engagement du Conseil militaire de transition à mener un dialogue avec l'opposition en vue de former un gouvernement de transition civile, et encourage toutes les parties à dialoguer, dans un esprit d'apaisement et

de consensus, et à faire preuve de retenue, afin d'éviter les violences.

Nous sommes convaincus que la justice pour les victimes est indispensable pour bâtir une paix durable et une démocratie solide. Les crimes très graves qui ont été commis au Soudan, en particulier au Darfour, y compris les violences sexuelles et contre les enfants, ne doivent pas rester impunis. Je veux rappeler à cet égard l'obligation de coopération avec la Cour pénale internationale, conformément à la résolution 1593 (2005).

Deuxièmement, dans ce contexte de transition, la stabilité du Darfour doit être préservée. Nous sommes tous préoccupés, c'est clair, par les répercussions possibles sur le Darfour des changements politiques en cours au Soudan. La France est inquiète des incidents recensés au Darfour depuis la semaine dernière, notamment entre forces de sécurité, et nous restons attentifs aux évolutions de la situation sur place.

Le Darfour reste une région fragile, où les causes profondes du conflit, notamment l'accès à la terre et l'avenir des déplacés, n'ont pas été vraiment réglées. Dans ce contexte, nous devons veiller ensemble à ce que les changements en cours ne ravivent pas le conflit au Darfour. Ces dernières années, nous étions parvenus, notamment grâce à la MINUAD, à réduire le niveau de violence. Nous devons préserver cet acquis.

Il est important, à cet égard, que soit mise en place rapidement une autorité de transition civile, reconnue par la communauté internationale, qui puisse être un interlocuteur fiable et responsable, pour la MINUAD comme pour les parties au conflit. Je salue à cet égard la mission confiée par le Secrétaire général à son conseiller spécial, Nicholas Haysom.

Allons plus loin : les changements majeurs en cours au Soudan pourraient offrir une occasion de relancer le processus de paix. La France appelle les futures autorités soudanaises et tous les groupes armés à saisir cette occasion et à s'engager de bonne foi dans le processus de paix. Il est également essentiel que les nouvelles autorités soudanaises facilitent l'accès humanitaire, fassent cesser les restrictions de mouvement que subit la MINUAD et créent les conditions pour un retour digne, sûr et volontaire des près de 2 millions de déplacés.

Enfin, et ce sera mon troisième et dernier point, la situation au Soudan nous impose la prudence quant au calendrier de retrait de la MINUAD. La France a toujours été favorable à un retrait progressif de la MINUAD, tenant compte de la situation sur le terrain.

À la lumière de ce que le Représentant spécial conjoint, M. Mamabolo, vient de nous dire sur l'impact de la situation politique sur la MINUAD, les événements actuels doivent nous pousser à redoubler de prudence, et à attendre que la situation, notamment institutionnelle, se stabilise, avant de préciser le calendrier de retrait de la MINUAD.

Je saisis cette occasion pour réitérer notre appréciation pour le travail réalisé par la mission dans des conditions difficiles, ainsi que pour l'action des agences de l'ONU et des acteurs humanitaires pour apporter une assistance indispensable, comme M^{me} Mueller vient de le souligner.

Le retrait de la MINUAD est essentiellement un transfert de responsabilités à l'État soudanais. La fermeture de la MINUAD doit donc se faire en coordination étroite avec les autorités soudanaises. Il est, dans ces conditions, nécessaire d'attendre que de nouvelles autorités soient désignées pour engager avec elles un dialogue concernant le retrait de la mission.

À travers sa mobilisation pacifique des dernières semaines, le peuple soudanais, et notamment les femmes et les jeunes, nous offre un exemple de dignité et de civisme. La France forme le vœu que le Gouvernement de transition qui sera mis en place soit à la hauteur de cet exemple, et entend agir pour qu'il bénéficie de notre soutien collectif. Il revient au Conseil d'accompagner le Soudan et de veiller à la stabilité du Darfour dans cette phase de transition.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Monsieur le Ministre d'État, de la convocation fort opportune de la présente séance sous votre présidence. Nous remercions également M. Jeremiah Mamabolo et M^{me} Ursula Mueller de leurs exposés importants.

Comme l'ont dit plusieurs de mes préopinants, nous ne pouvons manquer de mentionner les faits récents tels que la chute du Président Omer Al-Bashir et la poursuite des manifestations dans de nombreuses régions du pays. Le message de la population soudanaise est clair : elle exige un changement profond et la démocratisation du pays. Le Pérou est solidaire de l'aspiration légitime de la population soudanaise à une administration civile qui mène à bien une transition pacifique, fiable et inclusive, avec tous les secteurs et partis représentatifs, en vue de procéder aux réformes constitutionnelles qui s'imposent et de se remettre sur la

voie de la démocratie en organisant une élection libre et régulière dans un délai raisonnable.

Dans ce contexte, l'appui de l'ONU, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement est important pour parvenir à une transition pacifique, compte tenu notamment de la gravité de la situation sociale et humanitaire dans le pays, en particulier au Darfour.

Nous regrettons que les progrès réalisés en décembre dans le processus de paix au Darfour puissent être compromis par la crise politique. Nous faisons référence à la récente flambée de violence dans les camps de réfugiés et à la décision du Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE-faction Gibril Ibrahim) et de l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi de révoquer leur accord sur la reprise des pourparlers avec le Gouvernement soudanais en janvier.

Nous sommes tout aussi préoccupés par la décision de la coalition de l'opposition Appel du Soudan de se retirer de l'Accord relatif à la feuille de route pour la fin des conflits au Soudan, dans le cadre du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, signé avec le Gouvernement soudanais en 2016.

Face à cette situation politique difficile, nous pensons qu'il est essentiel de revenir aux accords conclus et de lutter contre la violence. Nous appelons toutes les parties à cesser une fois pour toutes les hostilités au Darfour et à régler les questions de fond en suspens par le dialogue. Nous saluons les efforts déployés par l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et sa collaboration avec les autorités nationales et locales, ainsi qu'avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires pour faciliter la médiation et tenter de trouver des solutions durables aux facteurs qui provoquent le conflit, tels que l'accès aux terres et aux ressources.

D'autre part, nous exprimons notre profonde préoccupation face à la grave situation relative aux droits de l'homme au Darfour. Nous regrettons que les violations des droits fondamentaux des déplacés, en particulier la violence sexuelle contre les femmes et les filles, soient dans de nombreux cas imputables aux Forces armées soudanaises.

Dans ce contexte, il est de la plus haute importance que la MINUAD puisse exercer efficacement son mandat dans tout le Darfour, en particulier dans le Jebel Marra. Nous espérons que le Gouvernement soudanais sera en mesure d'assurer au personnel de la mission

et au personnel humanitaire un accès sans entrave à cette zone.

D'autre part, bien que le processus de restructuration de la MINUAD se déroule comme prévu, le contexte actuel pose une série de difficultés pour le retrait de la mission et sa transition vers la consolidation de la paix. C'est pourquoi nous pensons que le retrait de la MINUAD doit se faire avec prudence et en tenant compte de la situation sur le terrain. La mobilisation des ressources sera essentielle pour faciliter le succès à long terme du processus de consolidation de la paix.

Enfin, nous voudrions réitérer notre appui à l'Union africaine, à l'équipe de pays des Nations Unies et aux organismes du système, ainsi qu'à la MINUAD, pour les efforts qu'ils déploient afin de relever les énormes défis auxquels le Darfour est confronté chaque jour.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Ma délégation tient à son tour, Monsieur le Ministre d'État, à vous souhaiter la bienvenue. Votre présence rehausse l'éclat de cette séance consacrée à la situation au Soudan et à la mise en œuvre du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Elle félicite les intervenants, M. Mamabolo et M^{me} Mueller, et voudrait, à la lumière de leurs exposés circonstanciés, faire des observations sur la situation politique au Soudan et son impact sur le processus de paix au Darfour.

La Côte d'Ivoire suit avec une attention particulière les récents développements de la situation politique au Soudan, marqués par la destitution du Président Omer Al-Bashir et l'instauration, par l'armée soudanaise, d'un Conseil militaire de transition, pour une période de deux années. Cette situation ouvre une période d'incertitudes préoccupante, au regard des risques potentiels de détérioration du climat sociopolitique et sécuritaire, et de ses possibles répercussions dans la région.

À cet égard, mon pays exhorte les autorités militaires à ne ménager aucun effort pour préserver la paix et la stabilité au Soudan. Aussi les appelle-t-il à engager au plus vite des consultations inclusives avec toutes les forces vives du pays afin de trouver des solutions consensuelles et satisfaisantes aux aspirations profondes du peuple soudanais. Cet appel fait écho à la déclaration du 15 avril du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur la situation au Soudan, qui enjoint au Conseil militaire de transition de procéder, dans les meilleurs délais, au transfert du pouvoir aux personnalités civiles et politiques compétentes. La Côte d'Ivoire prend note de la volonté exprimée par les

autorités d'œuvrer, dans le cadre d'un dialogue avec l'opposition, à la mise en place d'un gouvernement civil et de respecter les obligations internationales du Soudan. Elle les encourage à conduire ce processus conformément aux directives et diligences du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel et de l'organisation d'élections démocratiques, gage de paix et de stabilité.

S'agissant du Darfour, ma délégation appuie les conclusions du rapport du Secrétaire général (S/2019/305) faisant état d'une stabilité relative dans l'ensemble de la région, à l'exception du Jebel Marra. Elle salue en outre le retour progressif des populations dans leurs zones d'origine et l'assistance de la MINUAD aux autorités locales dans la gestion des tensions communautaires ainsi que de l'accès à la terre et aux ressources. Toutefois, ces avancées ne doivent pas faire perdre de vue les nombreux défis liés à la recherche de solutions viables aux causes profondes du conflit, à la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour et à la persistance des violences sexuelles basées sur le genre.

Mon pays est d'avis que la sortie de crise au Darfour est conditionnée par la mise en œuvre d'un processus politique inclusif impliquant tous les protagonistes, y compris les mouvements non signataires de l'accord de Doha. Aussi reste-t-il préoccupé par le retrait des négociations de paix de certains mouvements non signataires, de même que le désengagement de la coalition Appel du Soudan de l'Accord relatif à la feuille de route pour la fin des conflits au Soudan, signé en 2016 et proposé par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, à la suite des décisions prises par le Gouvernement soudanais en réponse aux protestations populaires dans le pays. En conséquence, la Côte d'Ivoire exhorte les groupes armés à s'engager, à l'instar des autorités soudanaises, à donner un caractère définitif à la cessation des hostilités. Elle exhorte également tous les acteurs intervenant dans le processus de sortie de crise au Darfour qui ont de l'influence sur les parties à redoubler d'efforts afin d'amener la coalition Appel du Soudan à se joindre de nouveau aux pourparlers de paix.

Ma délégation appelle les nouvelles autorités à œuvrer à la préservation des acquis du processus de paix au Darfour. Elle demeure convaincue que le succès de la transition constituerait un atout certain dans la recherche de solutions aux difficultés rencontrées dans la mobilisation des ressources devant servir à la mise

en œuvre des accords relatifs au processus de paix. En outre, il apparaît primordial pour la communauté internationale, ainsi que les acteurs régionaux et sous-régionaux, d'accompagner les autorités dans la recherche de solutions viables aux causes profondes du conflit afin de garantir la résilience du Darfour.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire appelle la communauté internationale, l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement à rester engagées dans l'assistance qu'elles apportent au Soudan, qui traverse une phase cruciale de son histoire afin de préserver les acquis du processus politique en cours au Darfour et de répondre aux aspirations profondes du peuple soudanais à la paix, à la démocratie et au développement.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je remercie les intervenants pour leurs exposés. Je souhaiterais souligner trois points : premièrement, la nécessité d'une transition crédible et inclusive au Soudan; deuxièmement, la situation au Darfour; et, troisièmement, l'impératif de la lutte contre l'impunité.

Tout d'abord, la situation au Darfour doit se lire dans le contexte soudanais et ne peut en être isolée. La Belgique exprime sa préoccupation en ce qui concerne la situation actuelle au Soudan. Elle réitère son appel à la retenue dans l'usage de la force, à éviter la violence et à assurer le plein respect des droits de l'homme, y inclus la liberté de réunion et de manifestation. La Belgique salue le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine du 15 avril, qui souligne l'impératif de trouver une solution rapide à la crise actuelle, fondée sur le respect de l'ordre constitutionnel et qui reflète les aspirations du peuple soudanais. Le communiqué exige également que les militaires soudanais rendent le pouvoir à une autorité politique de transition dirigée par des civils, conformément à la volonté du peuple et à l'ordre constitutionnel. Un processus consultatif et inclusif impliquant tous les acteurs politiques et parties prenantes devra donc garantir une transition consensuelle dirigée par des civils et devra aboutir, aussi rapidement que possible, à des élections libres, justes et transparentes.

La Belgique a pris note de l'annonce de la libération des prisonniers politiques. Cette indispensable mesure contribuera à la création d'un climat de confiance mutuelle en vue de la réconciliation.

Reconnaissant le rôle primordial de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le

développement, le Conseil de sécurité, en ce moment fragile, devra appuyer les efforts de ces acteurs dans la recherche d'une solution pacifique. Nous soutenons les efforts du Secrétaire général à cet égard.

Deuxièmement, la situation au Soudan a indéniablement un impact sur la question du Darfour et le processus de paix. Le Conseil devra donc continuer de suivre attentivement la situation dans le reste du pays et évaluer comment celle-ci influe sur le processus de retrait et de sortie de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. À cet égard, nous attendons le rapport conjoint de l'ONU et l'Union africaine concernant l'examen stratégique. En tous les cas, une approche prudente d'un retrait soigneusement accompagné s'impose, garantissant une présence suffisante des Nations Unies au Darfour. De manière générale, la mise en place de l'état de droit et le respect fondamental des droits de l'homme sont des éléments clefs du futur du Darfour. La protection de la population civile, l'amélioration de la situation humanitaire, le processus de désarmement, démobilisation et réintégration ainsi que la réforme du secteur de la sécurité restent essentiels pour une sortie de crise durable.

Finalement, la lutte contre l'impunité est au cœur des demandes des manifestants au Soudan. Les violations des droits de l'homme sont parmi les causes profondes des conflits au Soudan. Nous n'oublions pas non plus la question des mandats d'arrêt en suspens de la Cour pénale internationale. Comme nous le savons, le Conseil a renvoyé la situation au Soudan, ou plus exactement la situation au Darfour, par la résolution 1593 (2005), et, sur cette base, la Cour pénale internationale a délivré des mandats d'arrêt à l'encontre de cinq individus. La Belgique rappelle que la résolution 1593 (2005) stipule que le Soudan et toutes les autres parties au conflit du Darfour ont l'obligation de coopérer pleinement avec la Cour pénale internationale et son procureur, ainsi que de leur apporter toute l'assistance nécessaire. Il est indispensable d'assurer la responsabilité par rapport aux actes du passé.

Je voudrais terminer en exprimant la solidarité de la Belgique avec le peuple soudanais et son désir d'une résolution pacifique de la situation au Soudan.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous tenons à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance et de la présider. Nous approuvons la plupart de vos vues et recommandations en ce qui concerne le Darfour et la situation au Soudan.

Nous remercions également le Représentant spécial conjoint pour le Darfour et Chef de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, l'Ambassadeur Jeremiah Mamabolo, de son exposé éclairant, ainsi que M^{me} Ursula Mueller des informations utiles qu'elle a fournies.

Nous sommes particulièrement reconnaissants à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pour les efforts qu'elle continue de déployer au Darfour en faveur de la paix, malgré les difficultés sécuritaires et les défis liés aux changements climatiques. Les efforts conjugués de l'ONU et de la communauté internationale ont permis de réaliser des progrès substantiels dans la consolidation de la paix au Darfour et dans l'ensemble de la région. Les efforts que nous continuons de mener doivent viser à préserver les acquis de ces dernières années. Nous nourrissons l'espoir que l'évolution de la situation à Khartoum n'aura pas d'incidence négative sur les progrès réalisés jusqu'ici.

Nous devons continuer à tirer parti des progrès réalisés dans la promotion du processus de paix au Darfour et dans la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour. Il importe que la communauté internationale continue d'apporter son soutien à ces processus importants et encourage toutes les parties prenantes à appliquer les dispositions en suspens des divers accords et commissions. Il est impératif d'apporter un soutien adéquat aux personnes déplacées, en mettant particulièrement l'accent sur la prévention de la violence sexuelle contre les femmes et les enfants.

L'aide humanitaire dans les zones touchées au Soudan reste d'une importance vitale pour de nombreuses personnes. Il est essentiel qu'il y ait à terme une transition de l'aide humanitaire à la reconstruction et au développement dans la région du Darfour, parallèlement au retrait de la MINUAD. Je voudrais rendre hommage aux partenaires de développement pour leur générosité et l'aide humanitaire qu'ils ont fournie au Darfour et au Soudan en général.

L'Afrique du Sud est favorable à ce que la MINUAD poursuive sa mission et la réduction de ses effectifs. Je voudrais néanmoins demander au Représentant spécial conjoint, l'Ambassadeur Mamabolo, s'il propose un calendrier révisé pour cette réduction des effectifs au Darfour étant donné la situation politique qui prévaut actuellement à Khartoum.

Nous voudrions faire les observations suivantes sur la situation au Soudan et à Khartoum.

Premièrement, en ce qui concerne le Soudan dans son ensemble, il est essentiel que le peuple soudanais saisisse cette occasion pour aborder tous ses différends actuels et veille à ce que les accords conclus incluent tous les Soudanais alors qu'ils recherchent un règlement durable à la crise, car l'évolution de la situation au Darfour est inextricablement liée à celle du Soudan et de la région en général.

Deuxièmement, l'Afrique du Sud souligne l'importance d'une transition crédible et sans exclusive et de processus et accords transparents qui contribueront à unifier le Soudan.

Troisièmement, la communauté internationale doit se rallier aux aspirations du peuple soudanais dans son ensemble alors qu'il définit la voie à suivre pour l'avenir du pays.

Quatrièmement, dans le contexte de son dialogue avec le Soudan, le Conseil doit se laisser guider par les approches régionales, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Dans son communiqué du 15 avril sur la situation au Soudan, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine appelle instamment tous les partenaires de l'Union africaine et la communauté internationale à appuyer les efforts déployés dans le contexte dudit communiqué. L'unité du Conseil dans son soutien à cette approche est vitale.

Cinquièmement, le Conseil doit appuyer les efforts menés par le Secrétaire général pour aider l'Union africaine à trouver un règlement acceptable de la crise au Soudan par des moyens pacifiques.

Sixièmement, l'Afrique du Sud est fermement convaincue qu'il est essentiel d'appuyer l'économie soudanaise. La nécessité de répondre aux besoins socioéconomiques du peuple soudanais sera de la plus haute importance dans la reconstruction du Soudan, car cela fait partie des causes profondes de l'impasse actuelle.

Septièmement, en ce qui concerne la responsabilité, nous devons laisser aux Soudanais la possibilité d'utiliser leurs propres mécanismes internes pour traiter les questions de responsabilité et tracer leur avenir. Cela permettra également de jeter les bases de la paix et de la réconciliation futures du peuple soudanais et, si possible, de promouvoir la tolérance ethnique, religieuse et régionale.

Enfin, il est important que le Conseil appelle au calme et que la situation soit réglée pacifiquement et à l'amiable par des processus politiques inclusifs.

Nous voudrions exprimer notre gratitude au Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, dirigé par l'ancien Président de l'Afrique du Sud, Thabo Mbeki; l'ancien Président du Nigéria, Abdulsalami Abubakar; et l'ancien Ministre des affaires étrangères de l'Algérie, l'Ambassadeur Ramtane Lamamra.

Le Soudan est le plus grand pays d'Afrique en termes de surface terrestre. Il a des frontières avec plus de neuf pays africains, dont bon nombre sont actuellement confrontés à des problèmes de sécurité, comme nous le savons tous. C'est pourquoi la manière dont le Conseil aborde la crise soudanaise et sa résolution peut avoir des conséquences particulières sur le Darfour et le voisinage.

Puissions-nous trouver une voie commune pour aider les Soudanais à se retrouver alors qu'ils construisent la paix. Nous avons l'espoir que nos intérêts nationaux ne l'emporteront pas sur ceux du peuple soudanais.

M. Lewicki (Pologne) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons vivement de votre présence, Monsieur le Ministre, parmi nous aujourd'hui. Nous tenons également à remercier l'Ambassadeur Jeremiah Mamabolo, Représentant spécial conjoint, et la Sous-Secrétaire générale Ursula Mueller de leurs exposés détaillés, notamment sur les récents événements au Soudan.

Un certain nombre de représentants ont évoqué l'évolution de la situation à Khartoum. La Pologne suit elle aussi de près les événements au Soudan. Comme d'autres délégations, nous appuyons les aspirations du peuple soudanais à une transition inclusive, pacifique et démocratique, à la bonne gouvernance et au bien-être social et économique. Nous appuyons l'appel lancé par l'Union africaine en faveur d'une transition rapide vers un gouvernement civil.

Nous appelons les nouvelles autorités soudanaises à ne pas perdre de vue le Darfour. Avec la réduction des effectifs de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), nous nous trouvons à un moment charnière et le nouveau Gouvernement civil doit faire tout son possible pour assurer la sécurité, l'état de droit et les services de base au Darfour. La protection des civils, la promotion de la réconciliation intercommunautaire et le traitement des causes profondes du conflit doivent figurer en tête des priorités.

La Pologne se félicite de la relative stabilité de la situation sécuritaire au Darfour. Dans le même temps, nous sommes conscients que les progrès accomplis sont à la fois précaires et réversibles. Dans ce contexte, nous demeurons préoccupés par la poursuite des affrontements entre les Forces armées soudanaises et l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid dans le Jebel Marra et par les affrontements intercommunautaires, sur lesquels la Sous-Secrétaire générale Mueller a appelé l'attention, ce qui illustre que la situation au Darfour exige une attention soutenue de la part du Conseil de sécurité. Je partage pleinement l'avis du Ministre Annen concernant la valeur de l'engagement à long terme de la communauté internationale.

Nous notons avec regret et de vives préoccupations que les violations des droits de l'homme, notamment les violences sexuelles et fondées sur le genre, se poursuivent au Darfour, comme l'a indiqué le représentant de l'Afrique du Sud. Nous condamnons fermement le fait que la population civile, en particulier les membres les plus vulnérables de la population – les femmes, les enfants et les déplacés – soit prise pour cible, notamment par le personnel de sécurité gouvernemental. À notre avis, les autorités ne doivent ménager aucun effort pour amener les auteurs de ces actes à en répondre et doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour lutter contre l'impunité au Darfour. Par ailleurs, il importe au plus haut point de remédier à la situation des droits de l'homme pour garantir la stabilité à long terme au Soudan, car les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits sont à la fois des causes profondes des conflits et une constante des conflits et des violences qui les accompagnent. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la coopération entre les autorités soudanaises et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme. Nous espérons que cette coopération se poursuivra avec les nouvelles autorités.

Nous réaffirmons notre position selon laquelle la seule solution au conflit au Darfour est une solution politique. Nous regrettons que l'élan imprimé au processus de paix se soit affaibli en raison de la récente situation interne au Soudan, et nous espérons que ce processus pourra reprendre dans un avenir proche.

Je voudrais répéter une fois de plus ce que nous avons déclaré à maintes reprises dans cette salle. Nous sommes fermement convaincus qu'au cours de la transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix au Darfour, il faut mettre un accent particulier sur les conditions socio-économiques

dans la région – notamment la fourniture de services de base, les possibilités d'emploi, l'éducation des enfants, l'infrastructure économique de base et l'agriculture – ainsi que sur l'instauration d'un véritable état de droit et de la bonne gouvernance dans toute la région. Nous ne pouvons pas non plus oublier la situation humanitaire très difficile, qui a été exacerbée par la détérioration des conditions macroéconomiques, comme l'a souligné à juste titre la Sous-Secrétaire générale Mueller.

La coopération entre le Gouvernement soudanais, les autorités locales du Darfour, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et l'équipe de pays des Nations Unies est essentielle au succès de la transition, tout comme des ressources suffisantes. Nous estimons que la communauté internationale doit conjuguer ses efforts sur le terrain et appuyer le relèvement et le développement du Darfour, pour éviter une reprise du conflit. Comme je l'ai déjà dit, les progrès que nous avons accomplis sont à la fois précaires et réversibles. En ce qui concerne le retrait de la MINUAD, nous demeurons convaincus que le Conseil de sécurité doit suivre de près les incidences de la réduction des effectifs de la Mission sur le terrain, pour veiller à ce que les progrès réalisés au Darfour soient durables et ne soient pas compromis. Nous attendons avec intérêt les résultats de l'évaluation stratégique de la MINUAD dans le cadre de nos prochaines délibérations sur le mandat de la Mission.

Pour terminer, je voudrais exprimer notre profonde gratitude à tout le personnel de la MINUAD et à l'équipe de pays des Nations Unies pour leur dévouement et leur contribution sans faille à la promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité et de la réconciliation au Darfour.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour, M. Jeremiah Mamabolo, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Ursula Mueller, de leurs exposés détaillés sur la situation au Darfour.

Pour être honnête, après avoir entendu les déclarations d'un certain nombre de nos collègues, nous avons la nette impression qu'ils ont mal compris l'objet de la séance d'aujourd'hui et ont cru qu'il s'agissait d'une occasion de discuter de la situation interne au Soudan plutôt que de la situation au Darfour. À notre avis, cela n'est pas approprié. Le Conseil de sécurité n'a pas pour mandat d'examiner l'évolution des processus politiques dans ce pays. Il importe d'éviter toute déclaration ou

action qui pourrait être interprétée comme une ingérence dans les affaires internes de ce pays, et nous appelons tous nos collègues au sein du Conseil à en tenir compte.

En ce qui concerne la situation au Darfour même, nous notons que dans l'ensemble, la situation dans la région est restée stable. Des affrontements armés à grande échelle n'ont pas été signalés depuis longtemps et les conflits intercommunautaires sont pratiquement inexistantes. Le Gouvernement soudanais a fait beaucoup pour normaliser la situation au Darfour, et nous espérons que ces efforts se poursuivront. Compte tenu de la dynamique positive dans la région, il importe que le processus de réduction de la composante militaire de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) se poursuive conformément à la résolution 2429 (2018). Nous partageons le point de vue selon lequel, pour prévenir une reprise du conflit, il faut éviter de créer un vide du pouvoir dans la région et mettre l'accent sur le renforcement des capacités des institutions publiques au Darfour. À notre avis, c'est la principale tâche qui a été approuvée au titre du concept de transition de la MINUAD qui a été entériné dans cette résolution, qui vise à appuyer le peuple soudanais au début de la phase de consolidation de la paix dans le cadre du règlement du conflit au Darfour.

Nous soulignons qu'il importe que les donateurs respectent les engagements qu'ils ont pris lors des conférences précédentes de donateurs. Nous sommes convaincus qu'avec l'assouplissement des sanctions unilatérales à l'encontre du Soudan, cela faciliterait la normalisation de la situation humanitaire et socio-économique au Soudan et devrait contribuer au règlement des questions relatives à la consolidation de la paix et au renforcement de la sécurité au Darfour.

Nous notons avec satisfaction que presque toutes les dispositions du Document de Doha pour la paix au Darfour de 2011 ont été mises en œuvre. Nous regrettons que l'opposition armée qui refuse de se joindre au processus de paix, même si elle a perdu du terrain, continue d'essayer de déstabiliser la situation et de déclencher une nouvelle vague de violence dans la région. Tout le monde sait depuis longtemps que le processus de paix au Darfour n'avance pas en raison de la position non constructive adoptée pendant les négociations par les parties qui refusent de se joindre au processus de paix, notamment l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid. C'est ainsi que l'on peut interpréter le refus des mouvements non signataires du Document de Doha de mettre en œuvre l'accord de

négociation préalable conclu à Berlin le 6 décembre, grâce à la médiation de l'Union africaine. Dans ce contexte, je voudrais également signaler l'annonce faite par la coalition Appel du Soudan, le 20 mars, de se retirer de l'Accord relatif à la feuille de route pour la fin des conflits au Soudan, proposé par Thabo Mbeki. Il est regrettable de constater qu'en rapportant ces faits, le Secrétariat continue de lancer les mêmes appels à toutes les parties concernées. Nous sommes convaincus que courtiser ainsi les parties qui refusent de se joindre au processus de paix ne fait que nuire à ce processus. Nous sommes également d'avis qu'au lieu d'encourager les radicaux à tenir des réunions dans leur capitale, les parrains extérieurs de l'opposition soudanaise devraient les encourager à formuler des demandes plus réalistes qui vont dans le sens de l'objectif de promotion du processus de paix.

Compte tenu de ce que je viens de dire, nous ne voyons aucune raison d'établir un lien entre les événements de Khartoum du 11 avril et les processus de retrait de la MINUAD et de l'examen du régime de sanctions concernant le Darfour, qui doivent se poursuivre comme prévu.

M. Syihab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord m'associer aux autres orateurs pour remercier le Représentant spécial conjoint pour le Darfour, M. Jeremiah Mamabolo, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Ursula Mueller, de leurs exposés détaillés.

Nous prenons note des récents incidents de violence survenus au Darfour, notamment des affrontements au camp de Kalma. Pourtant, nous avons tous répété à maintes reprises que les conditions générales de sécurité au Darfour restaient relativement stables. Ma délégation est rassurée par la diminution sensible des affrontements intercommunautaires, grâce à la mobilisation active des autorités tant locales que des États individuels, appuyées par l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Le retour progressif des déplacés, dont atteste le rapport du Secrétaire général (S/2019/305), est particulièrement encourageant. Ma délégation ne saurait trop insister sur l'importance d'un retour volontaire, dans la sécurité et la dignité. Nous sommes d'accord avec les observations selon lesquelles ces tendances illustrent l'effet stabilisateur de la MINUAD. De fait, l'embellie régulière de la sécurité a permis d'entamer le retrait progressif de la MINUAD et de mettre en œuvre le plan de sortie à l'horizon 2020, conformément à la

résolution 2429 (2018). Dans ce contexte, ma délégation voudrait faire trois observations importantes.

Premièrement, il est impératif de promouvoir des progrès supplémentaires dans le processus de paix au Darfour. Nous déplorons qu'aucun progrès significatif n'ait été fait ces derniers mois. Il est très préoccupant que les affrontements impliquant certains groupes ayant rejeté le processus de paix à maintes reprises se soient intensifiés au cours de la période considérée et que les groupes armés darfouriens maintiennent leur présence déstabilisatrice en dehors du Soudan. Ma délégation reste convaincue qu'une solution militaire n'est pas une option au Darfour. Toutes les parties doivent mettre fin aux hostilités et mettre leur énergie à profit à la table des négociations plutôt que sur le champ de bataille. La pénible situation de la population civile devrait être une raison suffisante pour relancer le processus. Nous nous félicitons donc de la proclamation d'un cessez-le-feu national et de l'invitation adressée à tous les groupes armés pour qu'ils participent au processus de paix et contribuent à reconstruire le pays.

Deuxièmement, l'engagement soutenu de la communauté internationale, basé sur le respect mutuel et l'appropriation nationale, est essentiel pour prévenir une reprise du conflit. La MINUAD continuera de jouer un rôle déterminant pour protéger les civils ainsi que pour appuyer le renforcement des capacités dans les domaines de l'état de droit et des droits de l'homme. Tandis que nous procédons au retrait de la MINUAD, il est important de permettre au Soudan d'assumer la responsabilité principale de la sécurité au Darfour.

La promotion du développement socioéconomique est, elle aussi, indispensable pour prévenir la reprise du conflit. Cela exige un appui financier durable aux efforts de reconstruction et de consolidation de la paix. Sachant que 1,9 million de personnes sont encore déplacées à travers le pays et que 1,2 million de réfugiés de la région résident à l'intérieur de ses frontières, l'aide humanitaire est une tâche ardue mais indispensable.

L'Indonésie est très préoccupée par le fait que la situation au Soudan continue d'être exacerbée par les conséquences de l'aggravation de la crise économique et de l'insécurité alimentaire. Le déblocage de 26,5 millions de dollars il y a quelques jours par le Fonds central pour les interventions d'urgence pour apporter une aide vitale au peuple soudanais ne pouvait pas mieux tomber. Toutefois, il a toujours besoin de beaucoup plus encore.

Cela m'amène à mon troisième point. Ma délégation continue de suivre très attentivement les événements récents au Soudan. L'Indonésie réaffirme son respect pour le principe de non-ingérence et pour la souveraineté et l'intégrité territoriale du Soudan. À cet égard, nous nous félicitons du rôle que joue l'Union africaine, en tant que mécanisme régional, notamment son Conseil de paix et de sécurité, s'agissant de la situation au Soudan.

Au terme d'années de conflit, les Darfouriens méritent la paix, la stabilité et la prospérité. L'impulsion qui permettra la concrétisation de cet espoir a été donnée. Nous sommes convaincus que nous devons tous travailler de concert pour préserver ce qui a été accompli jusqu'ici au Darfour et faire fond sur ces acquis. Pour l'Indonésie, c'est là, clairement, notre priorité. Aucune des parties ne doit profiter de la situation au Soudan pour laisser le Darfour retomber dans le conflit. Toutes les parties prenantes doivent faire preuve de calme et de la plus grande retenue et agir de manière à favoriser un climat de paix dans le pays.

Pour terminer, je tiens à saluer le travail critique dont la MINUAD s'acquitte au Darfour. L'Indonésie est fière de faire partie de la MINUAD, où elle déploie actuellement 472 soldats de la paix. Nous réaffirmons notre soutien à nos frères et sœurs soudanais tandis qu'ils prennent leur destin en mains et qu'ils s'attachent à trouver un règlement pacifique pour leur pays.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine se félicite que vous soyez parmi nous, Monsieur le Président, pour diriger les délibérations de ce jour. Nous remercions M. Mamabolo, Représentant spécial conjoint pour le Darfour et Chef de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), ainsi que M^{me} Mueller, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, de leurs exposés.

Ces dernières années, le Darfour, au Soudan, a conservé des conditions de sécurité globalement stables. Depuis le début de la mise en œuvre du plan de transition de la MINUAD, au second semestre de l'année dernière, le Darfour est resté stable. Toutefois, il demeure confronté à certains défis. Compte tenu de la situation actuelle, la communauté internationale devrait concentrer ses efforts sur les deux aspects ci-après.

Premièrement, il est impératif de continuer à faire avancer le processus politique et le processus de paix. Le Darfour se trouve actuellement à un tournant décisif, avec la transition du maintien à la consolidation

de la paix. La communauté internationale doit continuer à faire progresser les processus politiques et processus de paix pertinents aux fins de parvenir à une transition sans à-coups ni heurts. Les parties prenantes à cette situation doivent continuer de faire preuve de retenue, éviter le recours à la force et s'efforcer de sauvegarder conjointement la paix et la stabilité au Darfour. Certains groupes d'opposition et groupes armés doivent renoncer sincèrement aux solutions militaires, prendre une part active au processus de paix et régler leurs tensions et leurs divergences par la voie politique, grâce au dialogue et aux consultations.

Deuxièmement, il faut continuer à fournir une aide humanitaire et un appui économique. La situation humanitaire au Darfour est toujours difficile. Les fondements du développement économique et social sont encore fragiles. Ces facteurs auront une incidence sur la paix et la stabilité à long terme du Darfour. La communauté internationale doit continuer d'honorer ses engagements en s'employant activement à fournir une aide humanitaire et un appui économique. L'accent doit être mis, pour le moment, sur l'aide au retour et à l'installation des déplacés soudanais, sur la construction et l'amélioration des infrastructures locales et sur l'amélioration du développement agricole.

La Chine se félicite de l'appui nécessaire apporté par le Programme des Nations Unies pour le développement, la Commission de consolidation de la paix et d'autres organes compétents à la reconstruction et au développement du Soudan. La Chine salue la contribution de la MINUAD au maintien de la paix et de la stabilité au Darfour et appuie la poursuite de ses activités, conformément au mandat qui lui a été confié d'assurer la mise en œuvre des priorités fixées. La Chine espère que le Secrétariat et l'Union africaine resteront en contact étroit et procéderont à des évaluations complètes et objectives de questions telles que la mise en œuvre du plan de transition de la MINUAD et le passage du maintien à la consolidation de la paix au Darfour, afin de prodiguer au Conseil de sécurité des suggestions opportunes et réalisables.

Le Soudan est un pays important en Afrique et dans la région arabe. Préserver la stabilité dans le pays ne fait pas que servir les intérêts fondamentaux et à long terme du peuple soudanais; cela contribue également à la paix et à la sécurité de l'ensemble de la région et de l'Afrique tout entière. La Chine suit de près l'évolution de la situation au Soudan. Le Conseil militaire de transition s'est rapproché des parties soudanaises afin

d'entamer un dialogue et d'entendre leurs aspirations. La Chine salue et soutient cette évolution, et espère que les parties concernées au Soudan sauront forger un consensus et, ensemble, faire avancer le processus de transition politique et préserver la stabilité, l'ordre et le développement au Soudan. La communauté internationale doit honorer les décisions prises par le peuple soudanais lui-même et respecter le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

Aux côtés de toute la communauté internationale, la Chine se tient prête à jouer un rôle constructif conjoint dans la promotion de la stabilité et du développement au Soudan et au Darfour.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Votre présence parmi nous ce matin, Monsieur le Ministre d'État, rehausse le niveau du présent débat et consacre l'importance que l'Allemagne accorde au rôle de sa présidence énergique du Conseil au cours du mois d'avril. Je voudrais aussi remercier M. Jeremiah Mamabolo de nous avoir informés non seulement de l'évolution de la situation au Darfour, mais aussi, au niveau du pays, des événements que vit le Soudan. Nous remercions aussi M^{me} Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, pour son exposé éclairant.

Nous sommes très préoccupés par la violence qui a des retombées négatives sur la population du Darfour, en particulier dans les camps de déplacés, suite à la destitution du général Al-Bashir. En effet, s'agissant de la situation politique actuelle, le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale suit attentivement l'évolution de la situation politique à Khartoum après la destitution du général Omer Al-Bashir et la démission du chef du Conseil militaire de transition, le général Awad Mohammed Ahmed Bin Auf et la nomination à sa place du général Abdel Fattah Al-Burhan Abdelrahman, mesures que nous considérons comme des positions prises en faveur du peuple et de ses revendications. À cet égard, mon pays rappelle que le Conseil militaire de transition a pour rôle de protéger les citoyens et d'assurer leur sécurité, ainsi que d'écouter attentivement leurs revendications et de veiller à la stabilité du pays. À cet égard, nous nous félicitons des négociations en cours entre le Conseil militaire de transition et les partis politiques pour réfléchir à la manière dont le Soudan peut aller vers un gouvernement civil. Nous formons le vœu que la visite des membres du Conseil militaire à l'Union africaine, à Addis-Abeba, et celle que doit effectuer

le Président de la Commission de l'Union africaine à Khartoum contribueront à normaliser totalement la situation dans le pays. À cet égard, nous prenons note de la déclaration – que nous appuyons – du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine exhortant le Conseil militaire de transition à transférer le pouvoir à un gouvernement civil.

Nous déplorons le peu de progrès enregistrés dans le processus politique élaboré sur la base du Document de Doha pour la paix au Darfour. À cet égard, il convient d'apporter un plus grand appui au processus politique mené par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. La République de Guinée équatoriale continue de croire que pour régler les cas de violence liées aux différends fonciers, il faut intensifier les efforts de médiation et de réconciliation afin de prévenir ces conflits et d'y mettre fin. Nous saluons les efforts déployés par l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) dans le cadre de sa campagne de collecte d'armes. La mise en œuvre intégrale de ce programme est plus que nécessaire non seulement pour préserver le climat de paix observé actuellement au Darfour, mais aussi pour garantir le retour de cette région à une situation de paix définitive, d'autant que ce programme important est en cours d'exécution dans la région du Jebel Marra.

La République de Guinée équatoriale, compte tenu de la situation politique actuelle au Soudan, appelle la communauté internationale à accorder sa confiance au Conseil militaire de transition afin de lui permettre de lancer les nécessaires négociations entre tous les acteurs politiques en vue d'établir un gouvernement de transition stable qui puisse conduire à la tenue d'élections pacifiques et inclusives au Soudan.

Nous félicitons vivement le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Darfour et Chef de la MINUAD, M. Jeremiah Mamabolo, et l'ensemble du personnel de la MINUAD, et nous les prions instamment de continuer à oeuvrer en vue d'améliorer les conditions de vie de la population darfourienne. Pour terminer, je voudrais former le vœu que la situation au Soudan se normalise le plus rapidement possible grâce aux mesures que prend le Conseil militaire de transition, lesquelles affectent positivement la situation au Darfour et qui sont à même de mettre fin aux cycles de violence dont a parlé tout à l'heure M. Mamabolo.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Ahmed (Soudan) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Ministre d'État, de présider la séance du Conseil de sécurité ce matin, ainsi que de cette occasion qui m'est donnée de prendre la parole au Conseil. Je remercie également le Secrétaire général du rapport (S/2019/305) qui vient d'être présenté en son nom au Conseil, ainsi que M. Jeremiah Mamabolo, Représentant spécial conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour, et M^{me} Ursula Mueller de leurs exposés pénétrants.

Nous avons examiné le rapport présenté au Conseil sur la situation au Darfour, qui indique que la situation en matière de sécurité continue de s'améliorer partout dans le Darfour, à l'exception de la zone contrôlée par les forces de Abdul Wahid Mohamed Nour dans le Jebel Marra. Ces dernières mènent des attaques contre les forces armées et les civils dans les villes proches, ce qui pousse les forces armées et les autres services de sécurité à riposter en vue de protéger les civils.

La sécurité et la stabilité se sont renforcées au Darfour central ces derniers temps grâce à la campagne de collecte d'armes et au fait que l'État y a étendu son autorité, notamment en déployant des forces de police supplémentaires pour garantir un retour volontaire et sûr des personnes déplacées et assurer le succès de la saison des récoltes. Ceci, nous l'espérons, contribuera à l'amélioration de la stabilité, de la sécurité et des moyens de subsistance, comme cela est le cas dans tous les États du Darfour qui enregistrent une croissance soutenue dans tous les domaines et qui avancent vers la stabilité et le développement. Nous espérons qu'il bénéficieront en cela de l'appui et du soutien de la communauté internationale.

Certaines des situations évoquées dans le rapport dont est saisi le Conseil sont aujourd'hui dépassées et appartiennent désormais au passé après le changement imposé par la glorieuse révolution de décembre au Soudan. Je voudrais à cet égard répéter ici ce que j'ai dit la semaine dernière (voir S/PV.8509), à savoir que le Soudan reste attaché à tous les traités, conventions et accords internationaux et régionaux, y compris ceux signés avec l'ONU, entre autres l'accord sur le déploiement de l'Opération hybride Union africaine-ONU au Darfour (MINUAD). Je voudrais aussi réaffirmer que le Soudan est déterminé à faciliter le travail de la mission et des organisations humanitaires travaillant au Soudan en général et au Darfour en particulier et qu'il attend avec intérêt de coopérer avec le Secrétariat de l'ONU et avec le Conseil de sécurité à

la mise en œuvre et à l'aboutissement de la stratégie de sortie de la MINUAD, en application de ce qu'a décidé le Conseil dans sa résolution 2429 (2018), et ce jusqu'au retrait des composantes de la MINUAD dans les délais arrêtés dans la résolution, à savoir juin 2020.

En outre, nous espérons que les plans que nous avons arrêtés concernant la transition du maintien à la consolidation de la paix au Darfour seront mis en œuvre, et nous attendons avec intérêt le dialogue sur le rapport de la MINUAD relatif à son examen stratégique. Nous espérons que les recommandations formulées dans le rapport seront conformes aux objectifs fixés pour le retrait de la MINUAD en 2020. Nous espérons également que le rapport sera en accord avec nos aspirations à la consolidation et à la pérennisation de la paix au Darfour, ainsi qu'au retrait de la MINUAD. Cela représenterait un exemple de réussite et un modèle qui incarne véritablement le partenariat entre l'Union africaine et l'ONU dans le cadre du maintien et de l'instauration de la paix en Afrique.

Nous saluons les efforts intenses déployés pour mener à bien le processus de paix et, une fois de plus, nous nous félicitons de la consolidation de la paix, synonyme de développement et de cessation du conflit, parallèlement aux progrès considérables accomplis dans notre pays à la suite de la glorieuse révolution de décembre.

La délégation de mon pays tient à remercier la MINUAD pour tout ce qu'elle a été en mesure d'accomplir dans un certain nombre de domaines et pour les sacrifices que ses soldats de la paix ont consentis ces dernières années. À cet égard, nous remercions les pays qui ont fourni du personnel militaire, policier ou civil. Nous réaffirmons que le Soudan est prêt à coopérer avec l'ensemble des partenaires régionaux et internationaux dans toutes les tâches de la MINUAD jusqu'à ce qu'elle quitte mon pays.

Pour conclure, je voudrais commenter les remarques faites par certains membres du Conseil de sécurité. Je déclare clairement que ce qui se passe au Soudan depuis décembre 2018 est une affaire interne, conformément à la Charte des Nations Unies. Nous ne pensons pas qu'il soit justifié que le Conseil de sécurité débattenne de cette question, d'autant plus que la situation exceptionnelle que connaît actuellement le Soudan exige une grande prudence afin que les parties prenantes puissent mener à bien leurs consultations sur la voie d'une transition pacifique, démocratique et sans heurts

du pouvoir. Il en va de même pour le Secrétariat, qui doit s'en tenir à son mandat au moment d'établir ses rapports.

Nous tenons à ne prendre aucune mesure à même d'avoir des répercussions négatives sur la situation actuelle. Nous sommes également convaincus que les membres du Conseil partagent la même préoccupation. Les membres du Conseil et le monde entier ont pu constater que la révolution soudanaise était pacifique et qu'elle avait pour but de susciter un changement souhaité par le peuple soudanais. Si la révolution, qui dure depuis des mois, est en mesure de répondre à ses aspirations, le peuple soudanais pourra également réaliser les siennes et mener à bien sa révolution pacifique et civilisée d'une manière adaptée aux circonstances et aux défis de notre pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M. Mamabolo pour qu'il réponde aux questions posées par les représentants du Royaume-Uni et de l'Afrique du Sud.

M. Mamabolo (*parle en anglais*) : La question du représentant du Royaume-Uni portait sur la riposte des unités de police constituées à l'incident survenu à Kalma. Tout d'abord, je voudrais préciser que nous avons trois unités de police constituées stationnées à Kalma. Elles viennent du Pakistan et sont appuyées par le Bangladesh et le Burkina Faso. Nous devons d'abord comprendre la nature du conflit. En réalité, ce conflit oppose essentiellement les partisans d'Abdul Wahid à ceux qui ne sont pas considérés comme tels. Dès que nous avons eu connaissance de la situation, nous nous sommes rendus sur place, et nous avons prodigué des soins de premiers secours aux blessés, transféré les six blessés dans un hôpital et rassemblé les cadavres. Nous avons collaboré avec les dirigeants communautaires et veillé à créer une zone tampon entre les groupes qui s'affrontaient. Puis, nous avons entamé des négociations et assuré la médiation entre les dirigeants communautaires des deux groupes afin de désamorcer la situation.

L'autre question, posée par le représentant de l'Afrique du Sud, était de savoir si nous proposons un calendrier révisé pour le retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Je tiens à préciser que nous agissons conformément à la résolution 2429 (2018), par laquelle le mandat de la MINUAD est prorogé jusqu'en juin 2019. La résolution 2429 (2018) vise à suivre le plan de retrait

de la MINUAD, qui prévoit que la MINUAD quitte le Darfour d'ici à juin 2020. Seuls quelques mois nous séparent de juin 2019, et nous avons déjà tout planifié. Par conséquent, nous agissons conformément aux décisions qui ont été prises et convenues par le Conseil de sécurité eu égard à notre stratégie de sortie.

Le Conseil de sécurité a également décidé que nous devions procéder à un examen stratégique afin de définir le prochain mandat, qui débutera en juillet 2019 et s'achèvera en juin 2020. Le Conseil de sécurité aura bientôt l'occasion d'examiner ce rapport. Des experts sont bel et bien venus, mais l'équipe d'évaluation stratégique s'est rendue sur place avant que la situation ne se dégrade – situation qui a suscité beaucoup d'inquiétude. Dans ma déclaration, j'ai indiqué que nous ne pouvions pas affirmer qu'il ne s'était rien passé sur le terrain, et nous sommes également préoccupés par cela.

En réalité, nous avons consacré deux semaines au transfert obligatoire des camps, dont certains auraient maintenant déjà été transférés. Nous avons estimé qu'il n'était pas possible de poursuivre le transfert de ces camps en raison de l'effondrement de la structure de l'État, et que nous devions attendre deux semaines pour voir comment la situation évoluait. Dans l'intervalle, nous avons dialogué avec les autorités, et nous avons prévu de tenir une réunion afin de comprendre qui seront nos interlocuteurs du côté du Gouvernement pour que nous puissions poursuivre sur cette voie. Nous avons été informés qu'il serait possible de tenir dès demain cette réunion en vue, nous l'espérons, de respecter les délais fixés au mois de juin 2019 dans la résolution 2429 (2018).

Pour ce qui est du mois de juillet, il appartiendra au Conseil de sécurité de prendre cette décision lorsqu'il analysera le rapport de l'examen stratégique, dont je suis sûr qu'il disposera bientôt. Je suis convaincu que l'examen tiendra compte de tous les éléments, notamment la situation que nous connaissons actuellement au Soudan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Mueller, pour qu'elle fasse quelques observations supplémentaires.

M^{me} Mueller (*parle en anglais*) : Je suis toujours disposée à répondre aux questions du Conseil de sécurité. Je n'en ai pas entendu, c'est pourquoi je m'en tiendrai là.

La séance est levée à 12 h 10.